

Conditions d'admission complémentaires pour livraisons en silo à la décharge souterraine d'Herfa-Neurode (État au 1^{er} février 2022)

Propriétés des déchets

- Les déchets doivent pouvoir être transportés pneumatiquement.
- Les déchets ne doivent pas contenir d'agglomérations, de morceaux, de matériau à arêtes vives ou similaire.
- Les déchets ne doivent pas contenir de corps étrangers, particulièrement des pièces en métal. Les déchets ne doivent pas libérer de gaz.
- Les déchets ne doivent pas contenir de poussières explosives :
teneur théorique en aluminium <10 % ; établie pour les déchets pulvérulents contenant de l'aluminium à partir de la disposition de dégagement de gaz en milieu fortement alcalin (soude caustique).
La température des déchets lors de la livraison par silo ne doit pas dépasser 80 °C.

Véhicules

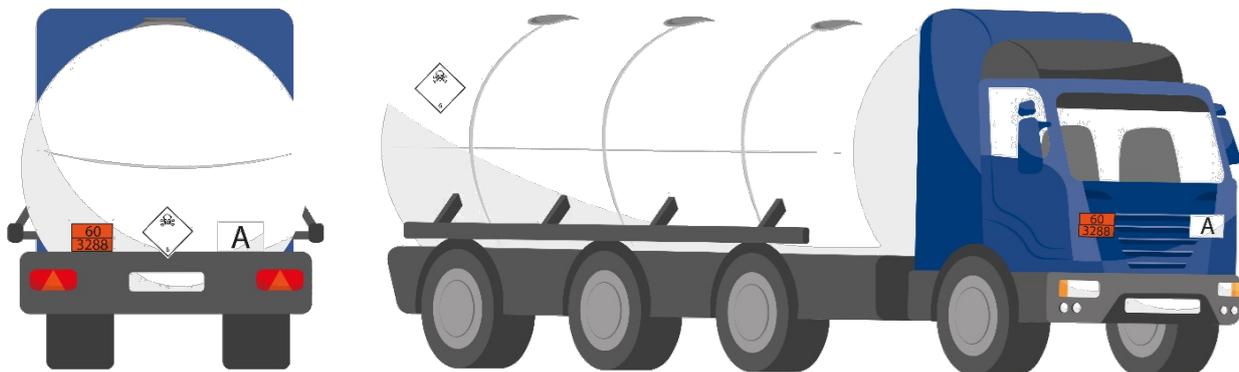
- Les camions-silos et leurs récipients doivent être techniquement fiables.
- Les conteneurs ou silos utilisés doivent être équipés de raccords Storz (extraction de taille A) pour le déchargement ; les raccordements d'accouplement doivent pouvoir être sécurisés à l'aide de colliers montés en usine.
- Il faut que les contrôles de réservoirs prescrits par la loi aient été effectués et qu'ils soient mentionnés sur la plaque signalétique.
- Les conteneurs-silos ou les silos ne doivent pas comporter de verres de regard dans les convoyeurs.
- Les chaudières-silos doivent être conçues pour une pression de service d'au moins 2 bar (surpression) ; la pression de service admissible doit être mentionnée sur la plaque signalétique.
- Le clapet limiteur de pression doit être adapté à la pression de service maximale et il doit être fonctionnel.

Personnel de camion

- Lors du déchargement du camion-silo, les chauffeurs doivent rester dans la zone de la sortie du silo et contrôler le processus de déchargement afin qu'il soit possible d'intervenir à tout moment s'il devait se présenter des problèmes.
- Les chauffeurs doivent disposer de connaissances de la langue allemande ou anglaise pour garantir une bonne communication.
- Les chauffeurs doivent porter un équipement de protection individuelle, au minimum des gants de sécurité, un casque et des lunettes de protection. Ils doivent également avoir dans le véhicule un masque et des gants et les porter sur instruction.

Marquage du camion-silo

Marquage conformément aux dispositions ADR.



Beispielhafte Darstellung der Kennzeichnung anhand der UN-Nummer 3288.